

Communiqué de presse

Trame verte et bleue du Grand Montréal

INVESTISSEMENT DE 71 535 \$ À BROSSARD POUR L'ACQUISITION DE 6,21 HECTARES DANS LE BOIS DE BROSSARD

Brossard, le 7 juin 2017 – Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux, le maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), M. Denis Coderre, et le maire de Brossard, M. Paul Leduc, sont heureux d'annoncer un investissement de 71 535 \$ pour l'acquisition d'une propriété de 6,21 hectares située au cœur du bois de Brossard.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la Trame verte et bleue du Grand Montréal, a été réalisé grâce à une contribution financière de 71 535 \$ répartie à parts égales entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la Communauté métropolitaine de Montréal et la Ville de Brossard.



Paul Leduc, maire de Brossard, Romy Bazo, Chef du service d'acquisition, gestion et mise en valeur des milieux naturels, Nature-Action Québec et Nicolas Rabeau, conseiller en environnement, Ville de Brossard.

« La protection de ce territoire boisé revêt une valeur écologique importante pour Brossard et pour l'ensemble de la région métropolitaine. Le gouvernement du Québec est fier d'avoir contribué à cette acquisition qui s'inscrit dans une saine vision de développement et qui profitera aux générations futures », a indiqué le ministre, M. Martin Coiteux.

« La protection de cet espace au sein duquel la biodiversité est unique est une bonne nouvelle pour tous les citoyens de La Pinière et des environs. En s'engageant ainsi en faveur de la protection de notre environnement, le gouvernement offre à la population un site naturel magnifique », a ajouté le ministre de la Santé et des Services sociaux et député de La Pinière, M. Gaétan Barrette.

« La Communauté métropolitaine de Montréal s'est engagée à protéger 17 % de son territoire et ce projet contribue à cet objectif. Voilà un investissement qui, j'en suis sûr, fera la fierté des citoyens de Brossard, mais aussi de l'ensemble des citoyens de la région métropolitaine de Montréal », a fait savoir le président de la CMM, M. Denis Coderre.

« Brossard souhaite devenir une ville de référence dans le domaine de la conservation des milieux naturels au Québec. Cette approche dépasse les exigences des gouvernements et nous sommes très fiers d'être précurseurs en la matière », a précisé le maire de Brossard, M. Paul Leduc.

« Nature-Action Québec est extrêmement fier d'avoir accompagné la Ville de Brossard à la préservation de ce patrimoine naturel. Ces projets montrent que la conservation est une avenue viable pour tous les partenaires impliqués dans ces projets », a expliqué Romy Bazo, chef du service des acquisitions.

L'acquisition de cette partie du bois de Brossard permet d'assurer la protection à perpétuité d'une forêt de grande valeur écologique. Le site est composé d'une tourbière et représente un noyau de biodiversité unique à Brossard abritant une grande diversité d'espèces végétales et animales. On y retrouve des espèces vulnérables ou menacées comme le lys du Canada, des plants de Matteuccie fougère-à-l'autruche et l'hirondelle rustique.

L'acquisition de ces milieux naturels d'une superficie 6,21 hectares s'ajoute aux aires déjà protégées par la municipalité et Nature-Action Québec à l'intérieur du bois de Brossard, qui totalise maintenant 525 hectares.

La Trame verte et bleue du Grand Montréal

L'annonce fait suite aux ententes conclues entre le gouvernement du Québec et la CMM afin d'appuyer la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) qui prévoit le déploiement de la Trame verte et bleue du Grand Montréal.

Axée sur la protection de l'environnement, la mise en place de la Trame permettra aux citoyens et aux visiteurs de profiter des milieux naturels protégés. Ceux-ci seront accessibles et se multiplieront à l'échelle du Grand Montréal, créant ainsi un vaste réseau d'espaces verts et bleus. Favorisant le transport actif, la Trame intégrera les principales composantes naturelles et patrimoniales de la région, contribuant ainsi à l'attractivité du Grand Montréal. Par ailleurs, l'ensemble des projets financés dans le cadre de la Trame verte et bleue constitue un legs pour le 375^e anniversaire de la fondation de Montréal.

Pour plus de renseignements, consultez le site Internet de la Communauté métropolitaine de Montréal : www.cmm.qc.ca

Sources :

Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311

Marie-Ève Pelletier
Directrice des communications et attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire,
ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal
418 691-2050

Julie White
Attachée de presse
Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171

Pour information :

Marie-Claude Forget
Conseillère en communications et consultations publiques
Communauté métropolitaine de Montréal
514 350-2550